

Les résultats de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans votre établissement



Type d'établissement : Elémentaire
Nom de l'Etablissement : Elémentaire Lucie Aubrac
Adresse : 4 rue Henri Ding, 38000 Grenoble

RAPPORT D'ÉVALUATION DES MOYENS D'AÉRATION/VENTILATION

Date de l'enquête : 9/08/2017

Nom et qualité de l'enquêteur : Hugues FRADET (ingénieur sanitaire)

Conclusions :

Au sein de l'établissement 21 pièces ont été investiguées dans 2 bâtiments.

Au total, sur les 153 Ouvrants (fenêtre, porte-fenêtre ou porte ouvrant sur l'extérieur) investigués :

Sont en état de fonctionnement	100 %
Sont facilement accessibles	84 %
Sont facilement manœuvrables	100 %

Au total, sur les 36 Bouches de ventilation investiguées :

Sont obturées partiellement ou totalement	0 %
Sont encrassées	0 %

RESULTATS DE LA SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR INTERIEUR

Conformément aux dispositions des articles R. 221-30 et suivants du code de l'Environnement, notre établissement a fait l'objet d'un contrôle de la qualité de l'air intérieur des locaux dont les résultats sont les suivants :

Dates de prélèvements des polluants : du 23 au 27 mai 2016

Résultats pour le formaldéhyde :

	Concentration moyenne en $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Moyenne de l'établissement	6

Résultats pour le benzène :

	Concentration moyenne en $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Moyenne de l'établissement	1,39



Respect des valeurs-guides



Absence de dépassement des valeurs limites mais dépassement des valeurs-guides

Valeur-guide : valeur en dessous de laquelle la concentration ne présente pas de risque pour la santé des occupants. Pour le formaldéhyde, elle a été fixée à $30 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en 2015 et $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en 2023. Pour le benzène elle a été fixée à $2 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en 2016.

Valeur-limite : valeur nécessitant des mesures d'intervention rapide. Elle a été fixée pour le formaldéhyde à $100 \mu\text{g}/\text{m}^3$ et à $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$ pour le benzène.